



Récupérer sa certification et son compte

Étape 1 : Se connecter à l'ENT

Étape 2 : Lancer Pix via le Médiacentre :

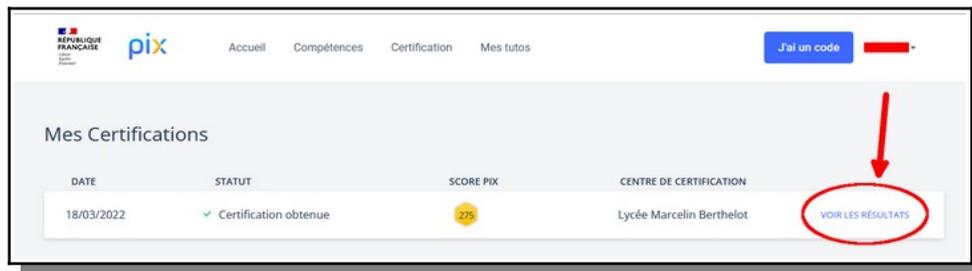
Aller dans le sous-menu : Ressources numériques > Médiacentre > Pix (utiliser la boîte de recherche si nécessaire)

Étape 3 : Récupérer la certification

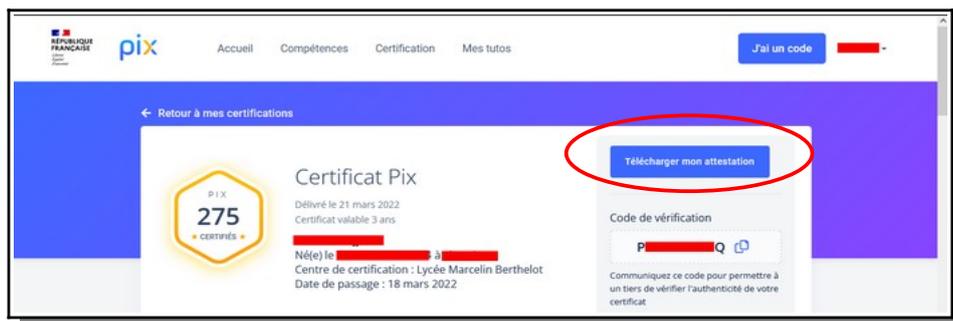
Cliquer sur votre nom en haut à droite puis sur « Mes certifications »



Cliquer sur « Voir les résultats »



Cliquer sur « Télécharger ma certification »



Étape 4 : Récupérer son compte PIX pour la suite de votre parcours.



Cette procédure ne peut être faite qu'à partir du mois de Septembre de l'année d'obtention du bac

Cette procédure va vous permettre de récupérer un identifiant et un mot de passe pour accéder à PIX sans passer par l'ENT. Vous récupérerez ainsi l'état de votre profil et pourrez le faire évoluer selon vos souhaits et exigences.

La certification étant valable 3 ans, certaines formations post-bac vous la feront passer à nouveau.

À tout moment, vous aurez la possibilité de passer des certifications auprès d'organismes agréés (**voir liste à cette adresse : <https://pix.fr/trouver-une-session/>**)

La certification peut vous être demandée lors d'entretiens de recrutement, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez aussi prendre l'initiative de la fournir. Un code indiqué dessus permet à l'interlocuteur de vérifier sa validité.

Vous pouvez **récupérer** votre compte Pix **en autonomie** via **un formulaire dédié** :

<https://support.pix.org/fr/support/tickets/new>

Complétez les champs demandés et cochez :

- x "Profil" : "Je suis un collégien/lycéen"
- x "Demande" : "J'entre dans le supérieur ou la vie pro et je souhaite garder mon compte".

Une fois la demande envoyée, vous recevrez **par mail** une **réponse** contenant le **lien de récupération** du compte. Il **faudra vous munir de votre INE**, qui figure sur vos bulletins scolaires